

RAPPORT D'ACTIVITE DU TRIMESTRE 1 DE L'ANNEE 2017

(Banques et établissements financiers)

I- Tableau d'activité et de résultats

Indicateurs en F CFA	31.03.2017 (1)	31.03.2016 (2)	31.12.2016	variation	
				En valeur (3)= (1)-(2)	En pourcentage (%) (4)= $\frac{[(2)-(1)]}{(2)} \times 100$
Produit Net bancaire	5 770	4 479	21 985	1 291	28,8%
Résultat avant impôts	1 894	251	4 056	1 643	655,8%
Résultat net	1 564	249	4 051	1 315	527,8%

(T*) préciser le trimestre de l'année N : trimestre 1 ou trimestre 3

II- Commentaires

Dans un environnement bancaire de plus en plus concurrentiel, la Bank Of Africa Sénégal a su conforter sa position sur le marché bancaire sénégalais à travers une évolution annuelle des encours de crédits totaux de **32,5%** (avec une hausse annuelle des crédits à la clientèle nets de **21,9%**) et une croissance annuelle des encours de ressources globales de **46,5%** (avec une hausse annuelle des ressources clientèles de **54,7%**). De fait, la Bank Of Africa Sénégal occupe une place importante sur le marché bancaire sénégalais tant en emplois totaux et en ressources globales (interbancaires y compris) avec des parts de marché respectives de **8,3%** (dont **7%** pour les emplois clientèles nets) et de **10,7%** (dont **7,7%** pour les ressources clientèles).

Cette consolidation du positionnement de la Bank Of Africa Sénégal sur le marché bancaire sénégalais s'est donc traduite par une progression annuelle du produit net bancaire (PNB) de **28,8%**. Malgré la poursuite de la mise en œuvre des recommandations de la Commission Bancaire et des Commissaires Aux Comptes, le résultat avant impôts a connu, avec une bonne maîtrise des charges d'exploitation, une hausse annuelle de **1 643 MFCFA**. Ce qui a permis à la banque de conserver au terme du premier trimestre 2017, **27,1%** du produit net bancaire ramenant ainsi le résultat net à **1 564 MFCFA** après imputation de l'impôt sur le résultat.

Fait à Dakar, le **15/05/2017**

NB : les informations trimestrielles ne font pas systématiquement l'objet d'une attestation des commissaires aux comptes.



*A publier un mois après la fin de chaque trimestre